

## **Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires**

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : ARA ARTHRITE, Gel injectable

Titulaire : LEXMOOR

Composition : Acide oléique 43,75 mg - Excipient QSP 1 seringue; Acide palmitique 27 mg - Excipient QSP 1 seringue; Acide stéarique 20 mg - Excipient QSP 1 seringue

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/9364929 0/1998

Date de décision : 06/05/2019